

# Crots Avenir



*Journal d'informations communales*

**Edition n° 35 – Janvier 2020**

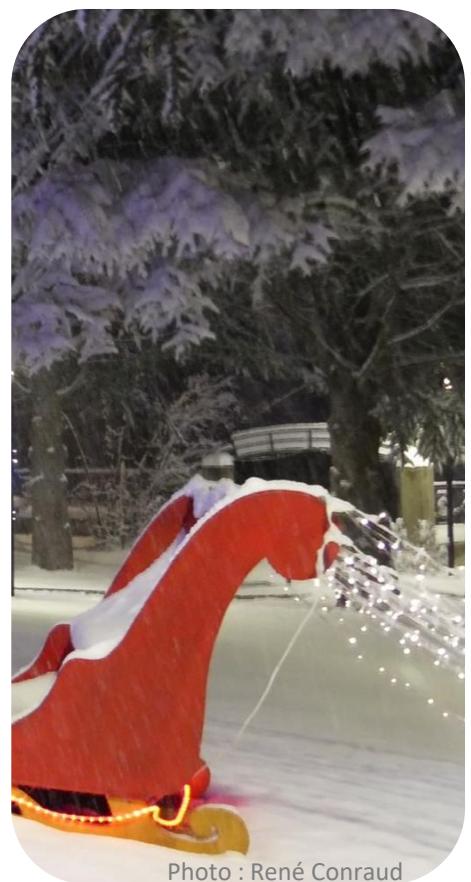
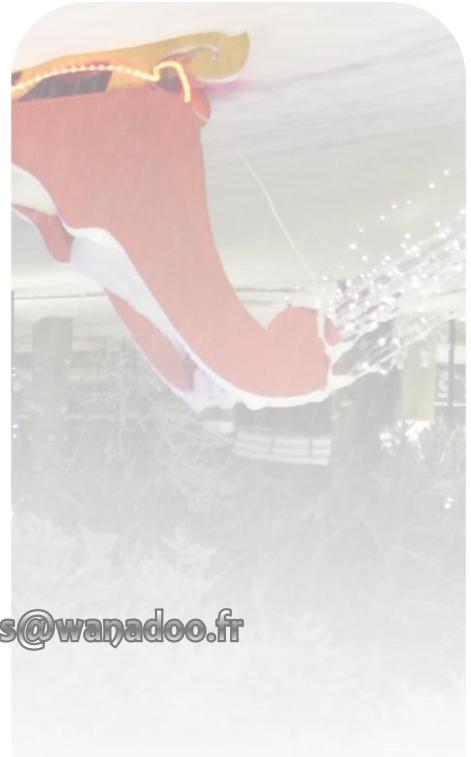
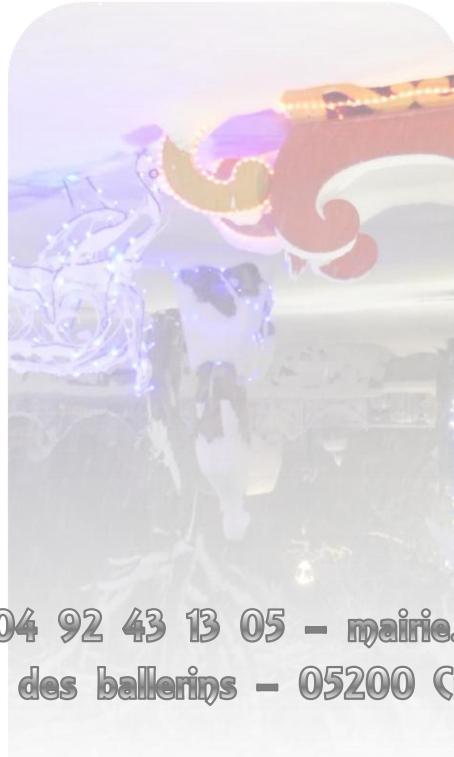


Photo : René Conraud



Mairie de Crots – 04 92 43 13 05 – [mairie.crots@wanadoo.fr](mailto:mairie.crots@wanadoo.fr)  
Place des ballerins – 05200 Crots

## *Sommaire*

Le mot du maire	3
Conseil municipal	4
A la une	5
Réalisations	6
Vie locale	8
En cours	9
Projets	13
Manifestations	14
Associations	15
Médiathèque	17
Elections municipales	18
Etat civil	19
Un peu d'histoire	20

## *Infos Crots*

### **Mairie**

Place des Ballerins - 05200 CROTS - 04 92 43 13 05  
[www.crots.fr](http://www.crots.fr) / E-mail : [mairie.crots@wanadoo.fr](mailto:mairie.crots@wanadoo.fr)  
 Accueil du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00  
 Mardi et jeudi de 14h00 à 18h00.

### **Agence Postale Communale**

Place des Ballerins - 05200 CROTS - 04 92 43 13 05  
 Accueil du lundi au samedi de 9h30 à 12h00

### **Bibliothèque / Médiathèque**

Place des Ballerins - 05200 CROTS – 04 92 43 13 05  
 Accueil : lundi, mardi, mercredi, jeudi et samedi de 9h30 à 12h00 ; mardi de 16h30 à 18h00 hors vacances scolaires ; mercredi de 15h à 17h30 ; fermeture le vendredi

### **Bureau du Tourisme**

Place des Ballerins - 05200 CROTS - 04 92 43 13 05  
 Accueil du lundi au samedi de 9h30 à 12h00  
 Et le mardi et le jeudi de 14h00 à 18h00

### **Les Encombrants**

Les 1er lundi du mois sur inscription (limité à 2 objets) auprès de la Mairie. Collecte stoppée de novembre à mars.

### **Ecole Primaire et Maternelle de CROTS**

Le Serre - 05200 CROTS - 04 92 43 30 72  
 E-mail : [ce.0050093z@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.0050093z@ac-aix-marseille.fr)

### **Déchèterie de l'Embrunais**

Pralong - 05200 EMBRUN - 04 92 43 47 93  
 Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00, le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 et le dimanche de 9h00 à 12h00.

### **Gare SNCF d'Embrun**

05200 EMBRUN - 08 00 11 40 23  
 Accueil du lundi au vendredi de 6h35 à 23h25, le samedi, dimanche et jours fériés de 6h35 à 21h55.  
[www.ter-sncf.com/paca](http://www.ter-sncf.com/paca)

### **Musée Embrunais de la Charcuterie**

Chemin du Barry - 05200 CROTS – 04 92 52 27 52  
 Accueil :  
 Octobre à mai : tous les jeudis de 14h00 à 17h00  
 Juin et septembre : Lundi et jeudi de 15h00 à 18h00  
 Juillet et août : Du lundi au samedi de 15h00 à 18h00  
 Tarifs : Adultes 3 € / Enfants 1.50 € / Gratuit – de 12 ans / Réduit (passeport multi-visites) 2 €. Groupe sur réservation



Chères Crétorines, chers Crétorins,

L'année 2019 vient de se terminer en cette période hivernale peu enneigée. De nombreux arbres cassés sur les routes et chemins, témoignent des intempéries exceptionnelles de cet automne. Le lac anormalement plein contrairement à cet été nous montre l'impact du changement climatique.

Cet automne, de nombreuses opérations ont été conduites, en particulier sur la voirie communale. 180 000€ y ont été consacrés avec des interventions sur les hameaux et le village.

Le système d'alerte du torrent du Boscodon est définitivement en service depuis octobre.

De nouveaux jeux viennent d'être installés par les employés communaux sur l'aire d'enfants.

La grande action de la mandature a été l'Espace Morgon et c'est une grande satisfaction pour moi de voir que chacun d'entre vous s'est approprié les nouveaux locaux que sont la salle multi activités, la micro crèche, la médiathèque et l'accueil mutualisé. Vous êtes très nombreux à profiter de ces nouveaux équipements, du parc et du parking réaménagés également.

Nos deux nouveaux commerces sont des indicateurs de la vitalité de notre commune ainsi que l'école et ses 120 élèves.

De nombreux projets sont en cours comme l'aménagement de la rue de la Grande Charrière et la sécurisation de l'espace devant l'école.

Le volet social a pris une part importante de notre action et cette année particulièrement, avec l'aide au transport scolaire et la majoration de la prise en charge du prix des repas par la commune, c'est 150€ par enfant scolarisé à l'école de Crots et par an que les familles ont pu économiser.

L'année 2020 est une année charnière et il faut bien sûr parler des projets pour le futur comme la microcentrale hydroélectrique sur le torrent de l'Infernet, la rénovation de la maison Serres, l'arrivée de la fibre et les aménagements du site de Chanterenne. C'est l'esprit tourné vers la protection de l'environnement puisqu'il est primordial de poursuivre et intensifier notre engagement en ce sens, que nous continuons notre réflexion sur l'aménagement global du site et sur la dynamique du camping municipal et ce, que le golf se fasse ou pas. En effet, le potentiel de développement de la commune est là.

Quelques mots pour vous remercier de nous avoir renouvelé votre confiance il y a 6 ans et nous avoir permis de poursuivre cette action passionnante : mettre tout en œuvre pour concrétiser les projets, apprécier leur réalisation, être à l'écoute de chacun d'entre vous, réfléchir, prendre des décisions les plus justes possibles pour le bien-être de chacun et le bien-vivre ensemble. Par un travail de communication et de diplomatie, asseoir la position de la commune de Crots au sein des structures intercommunales dont elle fait partie et où la plupart des décisions nous concernant se prennent.

Merci aux bénévoles et aux employés communaux pour leur disponibilité.

Merci aussi aux élus et tout particulièrement aux 4 adjoints, Gérard, Jean-Noël, Jean-Daniel et Danièle pour tout le travail accompli durant ce mandat.

Notre commune va bien, ses nombreux atouts sont connus et ses finances sont bonnes.

Il nous faut continuer à nous rassembler pour aller de l'avant dans l'intérêt collectif.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2020 et surtout une très bonne santé.  
Bonne lecture !

*Jean-Pierre GANDOIS*

## Conseil Municipal du 3 octobre 2019

- Approbation de l'échange Commune / Mijs au Hameau des Moulins
- Approbation de la régularisation de l'échange Commune / Arvel
- Désapprobation de l'échange Commune / Raymond Raso
- Approbation de la vente d'une partie de parcelle à la SCI Au bord du lac
- Approbation de donner mandats exclusifs de vente à l'agence Square Habitat
- Approbation du projet d'aménagement de la rue de la Grande Charrière et de demande de fonds de concours relatif à la RD 90 au Conseil Départemental
- Approbation du projet d'aménagement sécuritaire Entrée du village côté ouest jusque devant l'école et du plan de financement
- Approbation de signature de la convention de Groupement de commandes relative aux travaux de réfection de la route de Clot Besson
- Approbation de l'étude de faisabilité du projet microcentrale hydroélectrique sur le torrent de l'Infernet réalisé par Serhy Ingénierie et avenant n° 1 au protocole d'accord pour la construction d'une centrale hydroélectrique conclu avec la Serhy en date du 11 décembre 2018
- Autorisation de signer la promesse de bail emphytéotique administratif en application du protocole d'accord pour la construction d'une central hydroélectrique conclu avec la Serhy en date du 11 décembre 2018
- Approbation du rapport annuel du prix et de la qualité du service de l'eau 2018
- Approbation de participation aux frais de transports scolaires 2019
- Approbation des tarifs cantine scolaire au 1<sup>er</sup> décembre 2019
- Avis sur la proposition de nouvelle organisation des services des finances publiques
- Approbation de création d'un poste d'agent technique territorial dédié à l'école
- Approbation de la révision allégée du PLU
- Approbation du déclassement du chemin communal au Monnard devant la colonie en vue de son déplacement
- Approbation du déclassement du chemin communal à Montmirail

## Conseil Municipal du 17 décembre 2019

- Approbation des tarifs du camping 2020
- Approbation du projet et du plan de financement concernant la cabane du Clot de l'Aigle
- Autorisation de signer la promesse de bail emphytéotique administratif en application du protocole d'accord pour la construction d'une centrale hydroélectrique conclu avec la Serhy en date du 11 décembre 2018 – Annule et remplace la délibération n° 60/2019
- Approbation des projets d'activités sportives de l'école primaire et maternelle de Crots financées par le Conseil Départemental des Hautes-Alpes et engagement à participer financièrement aux projets
- Décision modificative n° 01-2019 – Budget commune – Régularisation remboursement crédit relais
- Approbation du tarif des repas portés à domicile
- Approbation d'allocation d'un subvention auprès du Lycée Honoré Romane pour un voyage éducatif au Portugal
- Régularisation Commune – Philippe Minier Hameau des Moulins
- Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) en date du 22 novembre 2019
- Approbation de la vente d'une parcelle à Jean-Pierre Joubert

*Le détail des délibérations peut être consulté en mairie*

## Présentation des vœux du maire le 6 janvier 2020

Lors de la présentation de ses vœux, le Maire est revenu sur les opérations réalisées telles que la voirie communale, la tranche 1 de la restauration de l'Eglise St Laurent et le système d'alerte du torrent de Boscodon.

L'aménagement de la rue de la Grande Charrière, la rénovation de la maison Serres, les études sur le réseau d'eau sont en cours ;

les projets ne sont pas en reste avec la microcentrale hydroélectrique sur le torrent de l'Infernet, l'arrivée de la fibre avec l'opérateur SFR, et la réflexion autour des aménagements sur le site touristique de Chanterenne.

Les finances sont bonnes, les deux emprunts relais contractés pour réaliser l'Espace Morgan ont été remboursés en 2019 sans problème, ramenant l'annuité des emprunts de 2020 à un niveau légèrement inférieur à celle de 2014.

Les impôts locaux n'ont pas été augmenté par le conseil municipal en 2019 et il sera proposé la même démarche pour 2020.

Nos manifestations rencontrent un succès toujours grandissant : le vide-greniers avec ses 30 000 visiteurs, les journées pour la protection des espèces sauvages et de l'environnement, la fête de la plage de Chanterenne, les médiévales de la Saint Laurent bien sûr et le salon international des arts.



# Réalisations

## Les illuminations

Comme chaque année, c'est à l'occasion de la Saint Nicolas que le village s'est illuminé avec quelques nouveautés. Un grand merci au personnel technique de la commune.



## Musée Embrunais de la Charcuterie : traduction

Afin de toucher une plus large clientèle notamment celle du camping municipal, une partie du contenu du musée a été traduit en anglais et en italien.



## Aire de covoiturage

Une aire de covoiturage a été matérialisée sur l'ancienne RN, après la Croix de la Germaine. Elle est en cours de référencement sur le site BlaBlaCar afin de devenir un point facilement identifiable.

La mobilité est un enjeu majeur pour l'attractivité et le développement d'un territoire ; elle conditionne l'accès aux emplois et aux services, particulièrement en milieu rural.

Alors que le coût de l'énergie augmente, le recours à la voiture individuelle contribue à l'épuisement des ressources et au réchauffement climatique. Le covoiturage est une solution à ces problèmes à plusieurs titres :

- Covoiturer réduit le coût de la possession d'un véhicule
- Covoiturer réduit les émissions de gaz à effet de serre

Enfin c'est de plus un moyen de restaurer une communication entre les individus qu'on ne retrouve pas dans les transports en commun. C'est une pratique conviviale et c'est d'ailleurs peut-être là la principale force du covoiturage. Il est ouvert à tous les publics, de tous âges et de toutes les catégories sociales et permet la rencontre et la solidarité entre les individus.

## Déplacement des molocks à Beauvillard

Suite à la demande de certains et après concertation avec les habitants de Beauvillard, les conteneurs pour la collecte des déchets ont été déplacés en amont du hameau afin de supprimer les odeurs nauséabondes à proximité immédiate des habitations.



## Révision allégée du PLU

La révision allégée du PLU s'est achevée cet automne. Pour rappel, contrairement à l'ensemble des exploitations agricoles de la commune classées en zone A, 3 étaient classées en zone Agricole protégée. Elles ne pouvaient pas réaliser d'extension ou créer de nouveaux bâtiments, freinant ainsi leur développement. Cette procédure a permis de régulariser la situation en créant une zone Agricole autour de ces 3 exploitations.



## Aire de Jeu

La nouvelle aire de jeu au square Picomtal est maintenant opérationnelle. Elle a été installée par les agents techniques de la commune. Celle-ci a été validée par le Bureau Véritas.



## Nouvelles activités !



### Nunatak

A proximité du Gite de la Draye s'est installé Nunatak.

Venez découvrir l'univers du chien de traineau, avec une meute de Huskies & de Groenlandais, dans un cadre montagnard exceptionnel et sauvage! Après avoir fait connaissance avec les chiens, laissez-vous guider par le musher pour une ballade assise, confortablement installé dans un traîneau l'hiver ou sur un kart le reste de l'année.

Des journées à thèmes, des nocturnes, des visites de parc, de la cani-rando ou encore du cani-VTT sont également à la carte des prestations.



Approche ludique du monde des chiens nordiques,  
dans un cadre naturel préservé et sauvage.  
Accessible à tous et en toutes saisons.



### Alpes Sud Taxi

Nicolas Dhaisne a repris les Taxis Manu. Disponible 24h/24, 7j/7, toutes distances. Il vous propose également :

- TAP (Transport Assis Professionnel)
- Transport de personnes et colis
- Desserte toutes gares / aéroports / stations de ski
- Excursion à la demande
- Véhicules haut de gamme, climatisés, remorque à bagages

Une place de stationnement Taxi va être matérialisée dans l'avenue de Vicherette.

## Le vide-greniers a besoin de vous

### Appel à bénévoles

#### Vide-greniers du 1<sup>er</sup> mai

La mairie et l'Association d'Animation du Village de Crots lancent un appel aux bonnes volontés et aux bénévoles ! Accueillir les participants, renseigner, aider... Vous participerez à la réussite du plus important vide-greniers du département ! Nous avons besoin de vous, de votre disponibilité et de votre bonne humeur !

Merci de nous faire connaître en contactant Emmanuelle à la mairie de Crots : 04 92 43 81 40

D'avance merci !



# Rénovation de la maison Serres

Le bâtiment, acquis en 2013, date des années 1920 et nécessite donc une grosse rénovation afin de le rendre conforme aux normes actuelles et utilisable. Les étages auront plusieurs fonctionnalités : deux étages accueilleront une activité économique. Un étage sera consacré à des bureaux partagés en un espace de co-working.



Vue façade est avec l'édicule contenant l'escalier qui permettra de desservir tous les étages de manière indépendante.

## Aménagement de la rue de la Grande Charrière

Le cabinet AEV et Maryline Chevalier ont achevé la partie études du projet. Les réponses au premier appel d'offres pour les travaux avaient donné un chiffrage au-delà de l'estimation de la maîtrise d'œuvre, il est donc relancé en ce début d'année, période propice à des prix intéressants. De la Place Saint Laurent jusqu'au carrefour devant le Bar Manu, toute la rue sera redessinée pour un partage sécurisé du domaine public pour tous les utilisateurs, qu'ils soient motorisés ou piétons.



## Restauration intérieure Eglise Saint Laurent

A la suite des travaux de restauration de l'enveloppe extérieure de l'Eglise Saint Laurent visant à assainir l'édifice, l'Atelier d'Architecture du Patrimoine Trubert a été retenu afin de travailler sur les enjeux de la restauration intérieure:

- mise aux normes électriques,
- réflexion sur le système de chauffage,
- restauration des boiseries et de la tribune,
- réfection des soubassements des élévations intérieures
- et pour l'enjeu le plus important, proposer un parti de restauration des décors peints, tout en respectant la cohérence de l'édifice. En effet, plusieurs couches de décors, datant de la période médiévale, de la période moderne vers la fin du XVIIIème siècle et du XIXème siècle sont superposées, vous en trouverez ci-dessous un aperçu, tiré de l'étude conduite par Sylvestre Garin en 2015, avec l'entreprise Sinopia.

**A l'issue du travail d'avant projet, la commune relancera une nouvelle souscription afin de recevoir des dons avec la Fondation du Patrimoine.**



\*75 - Chœur, mur sud. Localisation des éléments de décor peint découverts



\*76 - Chapelle de la Vierge. Mur sud; Localisation des éléments de décor peint découverts

### Période médiévale supposée : Décor peint historié

#### Localisation

Chœur : élévation sud. Décor mis au jour en 1999-2000.  
(ICO 0003)

Nef / Chapelle de la Vierge : Présence possible d'un décor contemporain sur le mur sud et piédroit sud de l'arc d'entrée de la chapelle. Vestiges d'enduits peints mis au jour en 1999-2000 (ICO 0081, 176)

#### Technologie

Enduit (liant chaux additionné d'une fraction sableuse, de granulométrie moyenne).

A priori une technique mixte : a fresco et a secco.

#### Description iconographique

Si la composition générale de ce décor n'est pas connue, il est possible d'affirmer qu'il s'agit là d'un décor historié de grande ampleur. Quelques motifs sont lisibles au niveau des fenêtres ouvertes en 1999 et 2000 : procession de saints (apôtres ?), main d'un personnage (...). A l'approche de l'axe médian du mur, la fresque est bouchée et le vide obtenu est comblé au plâtre blanc.

Vestiges de couleur rouge, noir sur enduit gris.

#### Observations interprétations

Aucun lien physique n'a pu être établi entre les enduits peints du chœur et ceux de la Nef/Chapelle de la Vierge, toutefois, la position de ces éléments au sein de la stratigraphie générale, leur nature et les données documentaires permettent d'émettre l'hypothèse de réalisations contemporaines. La datation précise de cet ensemble est difficile à établir, il se peut toutefois qu'il ait été réalisé au XVème siècle lors de la modification de la baie axiale.

Seule une extension de dégagement du décor pourrait fournir des réponses complémentaires cependant ceci est difficilement envisageable compte tenu de son caractère destructeur pour la succession stratigraphique postérieure.

## Restauration intérieure Eglise Saint Laurent



ICO 2738 - Chœur. Décor ornemental sur voûtain (sondages 1999-2000)



ICO 5034 - Détail des moulures feintes



ICO 2736 - Chœur. Décor ornemental sur voûtain (sondage 1999-2000)



ICO 6229 - Chœur. Décor ornemental sur voûtain (couches picturales)

### Période moderne supposée (fin du XVIIIe siècle) : décor ornemental en grisaille

Chœur : élévation est, sud, ouest et voûte : décor mis au jour en 1999-2000

#### Localisation

Arc triomphal : décor mis au jour en 2011

Nef : décor mis au jour en 2014

#### Technologie

Enduit (liant chaux additionné d'une fraction sableuse, de granulométrie fine), situé en troisième niveau de stratigraphie.

#### Description iconographique

Sur le chœur, il s'agit d'un décor en trompe l'œil (cadre, moulures, éléments sculptés en reliefs feints).

#### Observations / interprétations

Ce décor est antérieur à la baie axiale qui est intégrée à la composition et à la mise en place des lambris actuels dans le cœur.



ICO 0199 - Chœur - Voûte : décor XIXe siècle actuellement visible



ICO 0220 - Nef (Ouest) - Décor XIXe siècle actuellement visible (faux appareil)  
ICO 0232 - Nef (Ouest) - Voûte et corniche : décor XIXe siècle actuellement visible



ICO 4728 - 5188 - 4669 - Détails des fausses matières

### Faux appareil (XIXe siècle)

#### Localisation

Chœur, arc triomphal, nef, Chapelle de la Vierge

#### Technologie

Les couches picturales en badigeon de chaux sont appliquées sur les couches antérieures.

#### Description

Faux appareil :

#### iconographique

Fausses pierres et faux joint

#### Observations / interprétations

Décor contemporain (autour de 1880) du bouchage de la baie axiale du chœur au moment de la mise en place du grand tableau l'Assomption de la Vierge, attribué à Bon de Boulogne et donné à la paroisse en 1875.

## Schéma directeur de l'eau potable et de la défense extérieure contre l'incendie

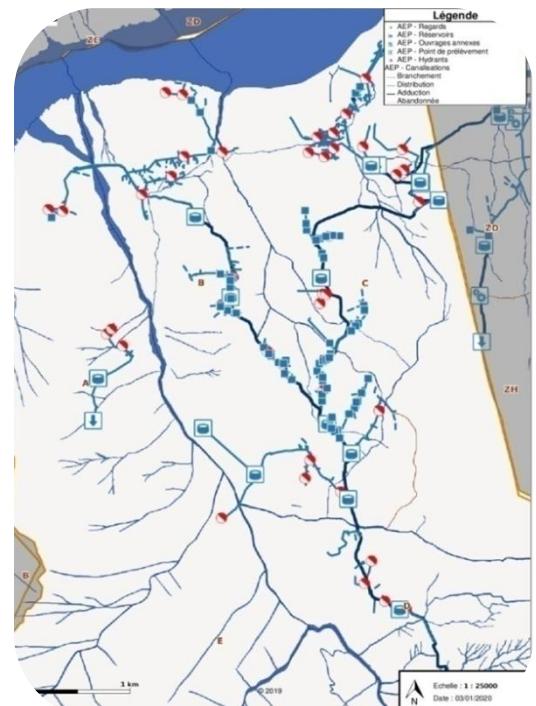
Le service de l'eau, géré en régie par la commune, compte 870 abonnés pour 1 080 habitants en 2018. Il est alimenté par deux sources dont la principale est celle du Lauzerot, et la secondaire celle du Bois, avec des réservoirs en cascade, sur un linéaire de 28km.

Le précédent schéma directeur d'alimentation en eau potable date de 2005. Aujourd'hui le besoin d'une actualisation de ce document se fait sentir notamment parce qu'il est nécessaire de :

- Mettre à jour les plans des réseaux
- Réaliser un bilan besoin / ressource,
- Réaliser une campagne de recherches de fuites puis mettre en place un programme de réduction des fuites,
- Créer un véritable outil de gestion numérique du réseau en créant une base de données sectorisée du réseau regroupant toutes les informations patrimoniales disponibles couplée à une carte numérique actualisée,
- Améliorer la sectorisation du réseau et son niveau d'équipement pour la détection de fuites,
- Faire face à l'augmentation des besoins en eau liée à l'accroissement de la population communale.

Ce projet permettra d'améliorer sensiblement l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale et d'établir un programme pluri annuel de travaux de renouvellement du réseau. De plus, la nouvelle réglementation DECI (Défense extérieure contre l'incendie) recommande la réalisation d'un schéma communal de la défense extérieure contre l'incendie.

La commune suite à un appel d'offres, a donc missionné le cabinet Saunier Infra de Gap pour ces travaux.



## Traitement de la source du bois

Lors des travaux de remise en état du périmètre du captage du Bois, une étude avait démontré la faisabilité d'un traitement de l'eau potable dans ce même hameau. Les non-conformités récurrentes contraignent la commune à mettre en place ce traitement au plus tôt. Le cabinet d'études CLAIE, missionné pour ces travaux, préconise un traitement par ultra-violet et réalise actuellement une campagne de mesure notamment de turbidité avant de dimensionner le futur ouvrage que devront également approuver les services de l'Agence Régionale de Santé.

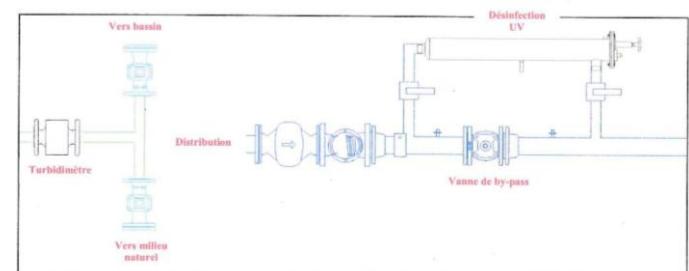


Schéma de principe



Exemple d'installation de traitement par UV



Capteur installé au captage

## Micro centrale hydroélectrique

La réunion publique a permis à Messieurs Roux et Ranc de la société Serhy Ingénierie de présenter leur étude aux habitants et utilisateurs du canal des Rigues présents. Cette étude préalable a rassuré tous les participants et permet de passer à la phase suivante à savoir une négociation avec l'ONF puisque la prise d'eau et une partie de la conduite forcée emprunteront des terrains lui appartenant. Par la suite, l'entreprise lancera une étude d'impact et procèdera au montage du dossier sollicitant l'autorisation préfectorale.



## Aménagement sécuritaire de l'entrée Ouest du village

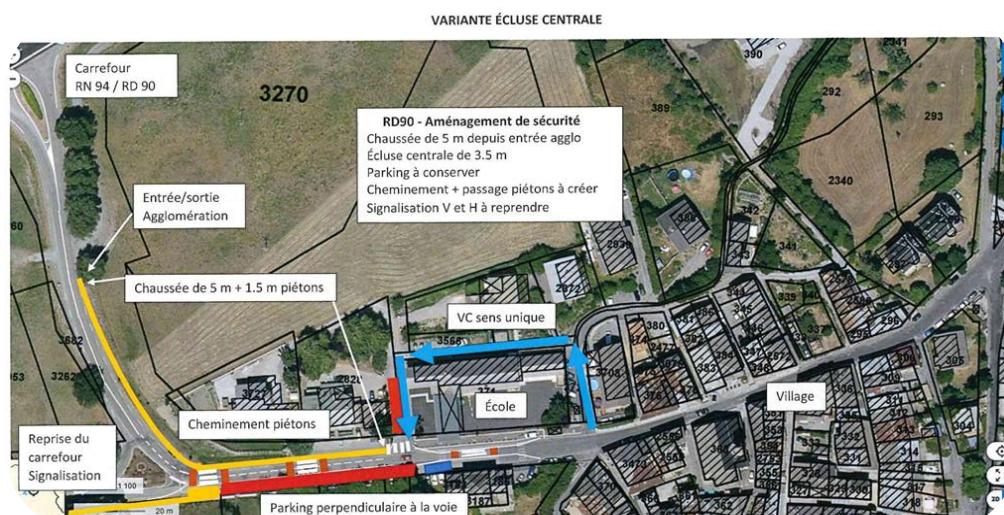
Les objectifs de cet aménagement ont été définis ainsi :

- Inciter physiquement à la baisse des vitesses ; en effet, d'après les relevés de vitesse réalisés par IT 05 la vitesse pratiquée par 85% des usagers reste supérieure de 13km/h à la vitesse autorisée (30km/h).
- Améliorer l'aménagement du carrefour de la Croix de la Germaine et sa signalisation,
- Créer des cheminements piétons, liant le centre village à l'école puis amenant au passage sous la RN94 amenant ainsi une continuité avec la piste piétons/cycle existante jusqu'à la plage de Chanterenne.

Pour ce faire, les principes d'aménagement retenus, toujours en collaboration avec IT05 sont les suivants :

- La réduction et une délimitation de l'espace ouvert à la circulation adapté au trafic,
- L'aménagement d'une écluse centrale avec une bordure au droit de l'entrée de l'école,
- La reconfiguration du carrefour voie communale / RD 90
- La création d'un cheminement piéton de 1.5m de largeur depuis l'école jusqu'au parc accrobranche et au paint ball et en direction du chemin desservant le passage inférieur à la RN 94
- La conservation d'un maximum de places de parking.

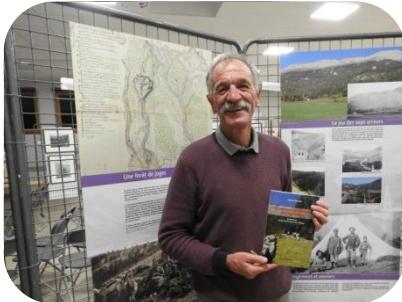
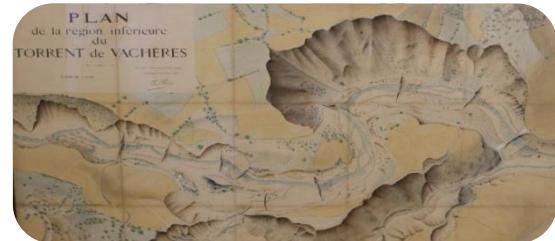
Les dossiers de demande de subvention ont été déposés pour ce projet.



# Manifestations

## Expo ONF Histrafor

Dans le cadre du 7e colloque National d'Histrafor, une exposition de l'histoire du reboisement et de l'action du service RTM (Restauration de terrains en montagne) a eu lieu du 4 au 13 octobre à l'Espace Morgan. A cette occasion, l'ingénieur forestier Hervé Gasdon a donné une conférence sur l'histoire du reboisement, racontant par là même l'histoire des forêts du département.



## Séminaire transfrontalier « Bien vieillir » Alcotra

Le 3 décembre, la commune a accueilli dans l'Espace Morgan, le séminaire de lancement du projet « Bien vieillir – Invecchiare bene ». Ce projet européen financé par le fonds interrégional ALCOTRA, est suivi par le Maire à la Communauté de Communes. Il ambitionne la mise en place d'une dynamique de collaboration sur le territoire franco-italien, afin de favoriser le maintien en bonne santé d'une population vieillissante, en lui assurant qualité de vie et qualité des services. Trois grands axes d'intervention :

- Prévention : Le projet répond à un enjeu fort de décloisonnement de la prévention et du soin, en développant la formation, le travail en réseau et des programmes validés de promotion de la santé des personnes âgées,
- Télémédecine : Le recours aux nouvelles technologies, et notamment à la télétransmission des données ainsi que l'assistance à domicile peuvent être une réponse aux problématiques de nos territoires
- Guichets uniques : Le défi du projet est de construire et d'expérimenter un réseau de services de proximité proposés afin de permettre une gestion locale des problématiques socio-sanitaires de premier niveau, avec le support d'un réseau efficace de services et l'intervention d'opérateurs pluridisciplinaires.



## Nettoyage de la nature



Le 30 novembre, des bénévoles sensibles au respect de l'environnement se sont à nouveau mobilisés pour le deuxième grand nettoyage annuel de la Garenne, en partenariat avec la LPO.



## Repas des aînés

Nombreux ont répondu favorablement à l'invitation afin de participer au traditionnel repas des aînés, offert par la municipalité.



## Association d'Animation du Village de Crots

Le fait marquant de ce dernier trimestre aura été le marché de Noël le dimanche 8 décembre. Celui-ci a remporté un succès auprès des 25 exposants qui ont proposé leurs produits d'artisanat, comme des nombreux visiteurs qui ont fait le déplacement. Les exposants ont également apprécié l'organisation de l'événement ainsi que l'investissement des bénévoles qui ont été à leur service tout au long de la journée. Dès 15 heures était programmé un spectacle de magie suivi de l'arrivée très attendue et bien appréciée du Père Noël en traineau tiré par des chiens. Distribution de friandises, de jouets et de chocolat chaud aux enfants, vin chaud aux adultes : des animations sympathiques et distrayantes dans la plus grande simplicité et la convivialité. A signaler, la confection et la vente d'objets déco de Noël et le tirage de la tombola ; une initiative qui aura permis de récolter à nouveau, des fonds au profit du Téléthon (1 200 €). La journée s'est traditionnellement terminée par les illuminations de la commune. Bravo aux bénévoles, sans oublier l'indéfectible participation des employés administratifs et techniques. Nos remerciements à Monsieur le Maire pour la mise à disposition de la salle multi-activités et du parc attenant.

Enfin, pour cette nouvelle année 2020, que le bonheur soit au rendez-vous dans vos coeurs et dans ceux de vos proches. Bonne santé à tous !



*L'Association d'Animations*

## Abbaye de Boscodon – Saison 2020

Envol - Légèreté, grâce et élégance

Le thème de l'année 2020 se développera autour de l'envol. Nous afficherons à cette occasion la volonté de centrer les œuvres présentées dans le cadre de l'abbaye sur la légèreté, la grâce et l'élégance. Quoi de plus dynamique et motivant que de révéler dans le cadre austère, pur et minéral de l'abbaye des œuvres fragiles, aériennes et mobiles... L'envol d'une voix dans l'abbatiale, d'une musique dans le cloître, de couleurs, de formes et de lignes dans les divers lieux d'exposition habillera l'abbaye d'une note d'espoir et de sublimation bien nécessaire dans le temps présent. Les œuvres ainsi présentées, sources de sidération, de curiosité et d'émerveillement, permettront de porter un nouveau regard sur l'abbaye et son architecture. La longue route qui monte vers l'abbaye, traversant les massifs boisés de la forêt qui enchaîne les bâtiments, est déjà une forme d'envol vers ce lieu, notre lieu, destiné à favoriser et à motiver la méditation, la pensée et l'élévation au-dessus des contingences du trivial.

*Alain Galet, responsable de la programmation artistique*



## Amicale Philatélique et Cartophile

Bonjour à tous,

En ce début d'année 2020, nous vous souhaitons une belle et bonne année, qu'elle vous apporte joie, bonheur et santé. Voici les dates de nos réunions pour les mois à venir : Samedi 18 janvier à 10h30 aura lieu notre assemblée générale, les 28 et 29 mars nous ferons une nouvelle expo sur la nature, ensuite les samedis 25 avril, 20 juin, 29 août, 19 septembre, les 17 et 18 octobre, expo sur la correspondance l'écriture...Puis le 14 novembre et le 19 décembre. Les réunions ont lieu à la salle multi-activités de l'espace Morgan à partir de 14h30, vous êtes tous les bienvenus.

Amicalement ,

*Le bureau*



# Associations

## Les Petits Petons

L'association Les Petits Petons, gestionnaire de la micro crèche Les P'tits Lou's est fière d'être logée par la commune au nouvel Espace Morgan depuis septembre 2018. La crèche a une capacité de 10 enfants. Elle a permis d'accueillir en 2019 : 19 enfants de Crots, 9 enfants de Baratier, 2 enfants de Saint André d'Embrun, et 5 enfants de passage. Il y a à la crèche une équipe de 4 professionnelles motivées : animatrices petite enfance, une apprentie et une équipe de direction. Cette équipe fait vivre différents projets qui animent le quotidien de la crèche. Elle porte les valeurs de l'association : collaboration parents-professionnels, non lucrativité, ouverture à tous, respect de chaque individu, solidarité et démocratie participative. Nous sommes toujours motivés si vous avez du temps à partager avec nous.

*Laure Brunel, référente technique pour l'Association Les Petits Petons*



## Kung Fu Wushu Embrunais

Le nouvel an chinois est aussi appelé le nouvel an lunaire. Il a toujours lieu le premier jour du premier mois du calendrier chinois. Il s'agit d'un calendrier basé sur la lune qui diffère de celui que nous avons en occident. Le nouvel an chinois débute cette année le 25 Janvier. Contrairement à l'occident où nous célébrons juste la journée de passage de la nouvelle année, le nouvel an chinois dure 15 jours complets.

Les adhérents du KUNG FU WUSHU EMBRUNAIS et leurs familles sont invités à venir le fêter au club à la **salle de l'Espace Morgan le 28 Février** autour d'une soirée festive avec diaporama photos / vidéos, karaoké, repas partagé. A cette occasion aura lieu le tirage de la Tombola qui permet de financer les divers projets du club menés par les bénévoles de l'association.

### Les prochains événements sportifs à venir :

- 25 et 26 Janvier Coupe de Provence à Ensues La Redonne
- 8 et 9 Février Championnat sélectif régional à Aix en Provence
- 14-15 et 16 Février Stage Arme traditionnel Eventail avec Stéphane MOLARD à la salle Grand Morgan à Crots

*Expert du Kung Fu Wushu -Diplôme d'état – Ceinture noire 6 ième Duan Membre et trésorier du Comité national Wushu FFK – Responsable de la commission nationale des grades WUSHU*

- 14 et 15 Mars Championnat de France technique Tao Lu à Vaulx le Milieu.
- 29 Mars Journée multi-styles Kung Fu Wushu à Pertuis

Suivez l'actualité du KUNG FU WUSHU EMBRUNAIS sur notre page Facebook **WUSHU hautes Alpes**

*La Présidente, Stéphanie Pilon*



## Des ateliers et des rendez-vous réguliers

Monotype, Petits Fantômes, Noël, Cafés littéraires, Mardis des petits...



## Des événements

Accueil d'autrices, dans le cadre du Mois du Réseau des Médiathèques de la Communauté de Communes, Naïri Nahapétian et Michèle Pedinielli pour une discussion autour du thème « Le polar au féminin ».



## La médiathèque en chiffres:

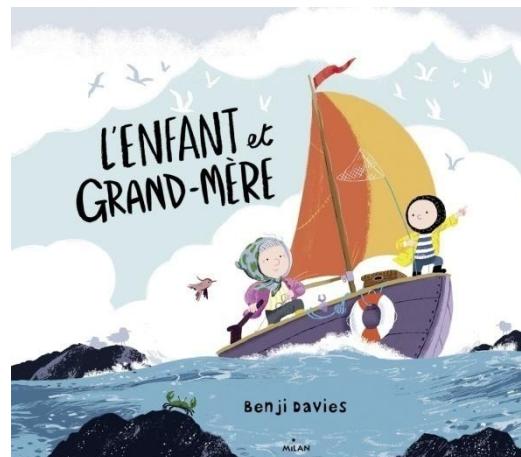
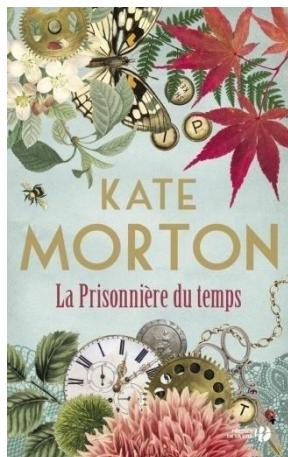
- Plus de 400 adhérents annuels
- 8 981 documents prêtés depuis l'ouverture
- Un budget d'acquisitions d'ouvrages de 22 000 € sur 3 ans puis plus de 2 000 € par an
- Un partenariat avec la Bibliothèque Départementale de Prêt
- Une équipe de bénévoles indispensable et motivée

## Petit rappel sur les prêts

En cas d'incident :

- Ne pas faire les réparations par vous même, la plupart des ouvrages sont réparés sur place ou au département par du matériel professionnel (le scotch est interdit)
- Veiller à ce que les enfants manipulent les livres en présence des adultes et avec les mains propres.
- Tout document abîmé et non réparable sera facturé, le remplacement des ouvrages abîmés impacte directement le budget d'acquisition de la médiathèque.
- La bibliothécaire est disponible pour répondre à toutes vos questions.

## Zoom sur quelques nouveautés



# Elections municipales



## Inscriptions sur les listes électorales:

Pour pouvoir participer aux élections municipales des 15 et 22 mars 2020, vous devez vous inscrire au plus tard le vendredi 7 février. Deux possibilités s'offrent à vous :

- Inscription sous format papier à déposer en mairie (Cerfa n° 12669\*02 disponible en mairie ou en téléchargement sur internet) ;
- Inscription en ligne avec un compte service-public.fr ou via France Connect en joignant la version numérisée des justificatifs d'identité et de domicile ;

Pièces à joindre : copie de la carte d'identité ou du passeport et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Les résidents secondaires peuvent également demander leur inscription sur Crots à condition de justifier de 2 ans de taxes (taxe d'habitation ou taxe foncière).

## Le jour du vote:

Rappel : La pièce d'identité est obligatoire pour voter

## Le scrutin de liste:

La commune ayant dépassé le seuil des 1 000 habitants, le mode de scrutin change complètement. En effet, le panachage n'est plus d'actualité, **il s'agira d'un scrutin de liste ; attention, tout bulletin rayé sera considéré comme nul !**

D'autre part, nous allons devoir élire lors de la même élection les conseillers communautaires.

### Le bulletin pour chaque liste:

- Le bulletin de vote présente donc d'un côté la liste des conseillers municipaux et de l'autre celle des conseillers communautaires.
- La liste est composée d'autant de femmes que d'hommes, avec alternance obligatoire une femme/un homme ou inversement.
- La liste comporte autant de candidats que de sièges à pourvoir (15 pour Crots), et au plus deux candidats supplémentaires, pour les élections municipales conformément à l'article L. 260.

## **Le scrutin**

Les voix issues du scrutin servent au calcul de la répartition d'une part des sièges de conseillers municipaux et d'autre part des sièges de conseillers communautaires, selon les mêmes modalités. L'élection est acquise au premier tour si une liste recueille la majorité absolue des suffrages exprimés. Dans le cas contraire, il est procédé à un second tour.

Les règles de calcul de la répartition des sièges de conseillers municipaux et de la répartition des sièges de conseillers communautaires sont les mêmes. Les sièges sont attribués aux candidats dans l'ordre de présentation sur chaque liste.

La répartition des sièges de conseillers municipaux s'effectue en 3 étapes :

### **1<sup>ère</sup> étape:** attribution de la prime majoritaire :

A la liste qui a obtenu le plus grand nombre de voix est attribué un nombre de sièges égal à la moitié du nombre de sièges à pourvoir, arrondi à l'entier supérieur.

### **2<sup>ème</sup> étape:** répartition à la représentation proportionnelle en fonction du quotient électoral

### **3<sup>ème</sup> étape:** répartition des sièges restants selon la méthode de la plus forte moyenne



## Naissance

❖ **Louis JARVIS**, né le 9 janvier 2020 à Briançon. Il est le fils de Juliette et Daniel JARVIS domiciliés aux Chaulières.

**Toutes nos félicitations aux heureux parents et grands-parents de « ce petit bout » !**

## Mariage

❖ **Alice GENEVOIS et Frederick HARRIS** le 18 octobre 2019, domiciliés à Londres. Elle est la petite fille de Danielle GENEVOIS, résidente secondaire aux Moulins.

❖ **Valérie PEYRIC et Patrice FAURE** le 21 décembre 2019, domiciliés à Simiane Collongue. Ils sont propriétaires au Hameau du Bois.

**Toutes nos félicitations aux mariés !**

## Décès

❖ **Caroline URBAN née MICHEL** décédée le 12 octobre 2019 à Chateauneuf les Martigues à l'âge de 96 ans. Sa famille a une résidence secondaire à Saint Jean.

❖ **Roger ALBRAND** décédé le 7 novembre 2019 à Venterol à l'âge de 86 ans. Il était le frère de Jean-Claude ALBRAND domicilié au Petit Poët. Il était agriculteur sur la commune.

❖ **Amor CHAOUACHE** décédé le 24 novembre 2019 à Gap à l'âge de 75 ans. Il était l'époux d'Omelkhir CHAOUACHE, agent à la mairie, domiciliée HLM Champ de l'Ours.

❖ **Marie-Paule GENDRE née DIEULOUFET** décédée le 3 décembre 2019 à Aix en Provence à l'âge de 96 ans. Elle était l'épouse d'Emile GENDRE, boucher charcutier né à la Montagne. Sa famille a une résidence secondaire aux Fabres.

❖ **Marie VOLLAIRE** décédée le 13 décembre 2019 à Marseille à l'âge de 94 ans. Elle était la maman de Joëlle BLANC-TRANCHANT et Edmond VOLLAIRE, et était domiciliée aux Moulins.

❖ **Laurent LEMBERT** décédé le 30 décembre 2019 à Embrun à l'âge de 61 ans. Il était l'époux d'Agnès LEMBERT domiciliée aux Moulins.

❖ **Lucie CICCARELLI née OLIVA** décédée le 13 janvier 2020 à Savines le Lac à l'âge de 89 ans. Elle était la maman de Raphaël CICCARELLI et la belle-mère de Martine VERHARGHE, infirmière, domiciliés au Forest.

## Nécrologie

**Jean-Albert BERNARD** décédé le 2 novembre 2019 à l'âge de 65 ans.

Il fut, durant de nombreuses années, technicien forestier sur ce qui est alors la division d'Embrun, supervisant la gestion des forêts de l'Embrunais et notamment celles de la commune de Crots et domaniale de Boscodon et Pouzenc. Forestier passionné il s'investit tout particulièrement dans le domaine de l'aménagement d'accueil au public. Il est à l'origine des travaux d'aménagements autour de la stèle de Clos Besson, ceux du lac du Lauzerot. Dans Boscodon, il a aménagé la route d'accès à la fontaine de l'Ours, bancs, places de pique nique... le parking et le site de cette forêt d'exception. Il a aussi travaillé sur la route de Morgan et d'autres projets réalisés sur la commune. Sa carrière l'a conduit au poste de Responsable Unité de Production sur les départements des Alpes de Hautes-Provence et des Hautes-Alpes. Domicilié à Savines-le-Lac, il gardait une affection profonde pour la commune de Crots, où il venait régulièrement se promener avec sa femme Brigitte. Il venait de prendre sa retraite.

**Nous présentons nos très sincères condoléances à toutes ces familles en deuil.**

## Ce sacré Joachim !

« Il était un gentil p'tit cordonnier qui... » Ainsi commence une rengaine populaire bien connue à la mémoire d'un modeste artisan un peu fripon ! Aujourd'hui Crots pourrait faire de même à la gloire d'un des siens, Joachim, parqueteur de son état, et carrément coquin celui-là, qui vient de gagner subitement une incroyable notoriété posthume !

Joachim Martin, un modeste menuisier des Crottes – Crots aujourd'hui – résidant avec quelques autres pauvres gens, dans une de ces sombres andronnes comme il en existe au village. Lui par contre est un privilégié. Grâce à une mère Protestante, il sait lire et écrire en ces temps d'obscurantisme, où seul souvent les maîtres et le clergé le savent. Joachim en est conscient et veut faire partager son savoir et sa malice ; oh, pas avec ses concitoyens, sait-on jamais, mais avec une lointaine et hypothétique postérité : « **Heureux mortel quand tu me liras je ne serais plus !** » Il peut dès lors se lâcher et il va se lâcher !

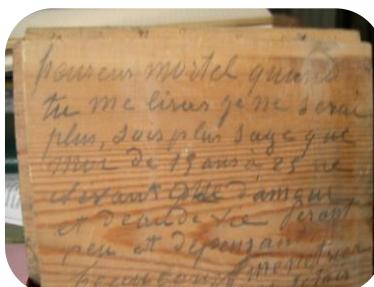
Pour ce faire, son métier va lui offrir une opportunité. En effet, il est dans la force de l'âge, nous sommes sur la fin de l'autre siècle en 1880, et outre le fait qu'en temps que ménétrier (violoneux) il est bien connu dans le pays pour – au grand dam du curé – y animer les bals populaires de Gap à Briançon.

C'est ainsi que le nouveau propriétaire du château de Pycomtal, un certain Joseph Roman avocat et historien bien connu, lui confie la réfection d'un plancher. Il va s'y attacher très consciencieusement, le crayon sur l'oreille. C'est alors qu'une idée lui vient : Il a le pain et le couteau ; pourquoi ne pas en profiter pour griffonner tout ce qui lui passe par la tête au sujet de la vie de tous les jours au pays, allant des petits potins aux ragots les plus graves, et quel meilleur support que les planches elles-mêmes, véritables tombeaux de discréption ! Le tout dans un style simple et direct, avec des mots du langage de tous les jours, parfois des plus crus, à destinations de lecteurs aussi inconnus que lointains ! Bien des notables du moment vont dès lors en faire les frais et se voir cloués au pilori, maire et curé en tête... C'est ainsi qu'un jour, plus d'un siècle plus tard en 1999, le pot aux roses sera découvert tout à fait incidemment.

Les actuels propriétaires du château, Sharon et Jacques Peureux ayant décidé de refaire ce plancher, vont avoir la grande surprise de découvrir des inscriptions sur des chutes glissées sous le plancher où au revers des lattes elles-mêmes ; 72 mouchards de bois au total !

Ils me feront l'honneur de me confier un soir tous les éléments de ce précieux butin, à charge de les déchiffrer. Je vais m'y employer patiemment des semaines durant. Au final un véritable catalogue sur la vie et meurs des habitants d'un village lambda des Hautes-Alpes au XIX<sup>e</sup> siècle. Dans la foulée, les châtelains et l'ASPEC, l'association patrimoniale locale, vont de concert décider de l'organisation de « Nocturnes » au château, dont l'un des clous serait la restitution in-situ du chantier de Joachim à l'intention du public.

Le hasard a voulu qu'un soir de 2009 à l'occasion d'une de ces soirées, un visiteur de passage pas tout à fait comme les autres, un certain Jacques Olivier Boudon, soit témoin de la scène. L'homme est un érudit de premier plan, professeur à la Sorbonne et écrivain, auteur de nombreux écrits historiques, sur Napoléon notamment. L'idée particulièrement originale et unique en son genre du menuisier, l'interpelle. Il va en tirer un nouvel ouvrage : **Le Plancher de Joachim**, sorti chez Belin le 30 octobre 2017. Une étude précise et très documentée, franche et directe sur la société villageoise de cette époque. La presse et les médias nationaux, s'en emparent, et la « 2 » avec Laurent Delahousse en tire un documentaire diffusé à deux reprises au 13h15 les 3 février et 4 août 2019, faisant du même coup échos de la chose, et de Joachim une authentique vedette. Toutes choses développées par l'auteur le 14 septembre dernier à l'Espace Morgan. Aux dernières nouvelles, d'autres planches « manuscrites » ont été retrouvées au Forest et à la maison Chevallier (Margot-Duclot) au Village...



Roger CEZANNE

